Notification d'une entreprise commune

(Affaire n° IV/E-2/36.658)

(97/C 305/05)

(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

1. Le 18 septembre 1997, la Commission a reçu une notification, conformément à l'article 4 du règlement n° 17 du Conseil [1] de la création d'une entreprise commune entre le Mitteldeutsche Erdöl Raffinerie GmbH, Allemagne, (Mider) et Helm AG, Allemagne (Helm). L'objet de cette entreprise commune, créée sous la forme d'une entreprise à responsabilité limitée et qui sera connue sous le nom «Mider-Helm Methanol Vertriebs GmbH» est la livraison de méthanol pur. Mider et Helm possèderont chacun 50 % de la nouvelle entreprise.

2. Après examen préliminaire, la Commission estime que l'entreprise commune notifiée pourrait entrer dans le champ d'application du règlement n° 17.

3. La Commission invite les tiers intéressés à lui transmettre leurs observations éventuelles sur le projet.

4. Ces observations devront parvenir à la Commission au plus tard dans les dix jours suivant la date de la présente publication. Elles peuvent être envoyées par télécopieur ou par courrier, sous la référence n° IV/E-2/36.658, à l'adresse suivante:

Commission européenne
Direction générale de la concurrence (DG IV)
Direction E
Bureau 2/46
Avenue de Cortenbergh 150
B-1040 Bruxelles
[télécopieur: (32 2) 299 24 64].

[1] JO 13 du 21. 2. 1962, p. 204/62.

Non-opposition à une concentration notifiée

(Affaire n° IV/M.977 — Fujitsu/Amdahl)

(97/C 305/06)

(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

Le 8 septembre 1997, la Commission a décidé de ne pas s'opposer à la concentration notifiée susmentionnée et de la déclarer compatible avec le marché commun. Cette décision est basée sur l'article 6 paragraphe 1 point b) du règlement (CEE) n° 4064/89 du Conseil, du 21 décembre 1989, relatif au contrôle des opérations de concentration entre entreprises. Le texte intégral de cette décision est disponible seulement en anglais et sera rendu public après suppression des secrets d'affaires qu'il peut contenir. Il sera disponible:

— en support papier *via* les bureaux de vente de l'Office des publications officielles des Communautés européennes (voir page de couverture),

— en support électronique dans la version «CEN» de la base de données Celex; il porte le numéro de document 397M0977. Celex est le système de documentation automatisée du droit communautaire; pour plus d'informations concernant les abonnements, prière de s'adresser à:

EUR-OP
Information, Marketing and Public Relations (OP/4B)
2, rue Mercier
L-2985 Luxembourg
[téléphone: (352) 29 29 4 24 55; télécopieur: (352) 29 29 4 27 63].